



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex



ASKIL AUDIT PARIS
20 Bis rue la Boétie
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 27 mai 2025 - résolution n° 28
Etablissements Maurel & Prom S.A.
51, rue d'Anjou – 75008 Paris



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex



ASKIL AUDIT PARIS
20 Bis rue la Boétie
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.

51, rue d'Anjou – 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale mixte du 27 mai 2025 - résolution n° 28

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris la Défense, le 6 mai 2025

KPMG S.A.

François Quédiniac
Associé

Paris, le 6 mai 2025

ASKIL AUDIT PARIS

François Dineur
Associé